

Des équations allométriques pour le bassin du Congo

Péroches Adrien¹, Kondaoulé Josiane², Fayolle Adeline³, Bauwens Sébastien³, Dubiez Emilien¹, Langevin Christine², Yongo Bombo Olga Diane⁴, Boyemba Bosela Faustin⁵, Loumeto Joël⁶, Ngomanda Alfred⁷, Obiang Mbomio Diosdado⁸, Sonké Bonaventure⁹, Maïdou Hervé¹⁰

¹ ONF International, Nogent-sur-Marne, France – adrien.peroches@onfinternational.org

² TEREÀ, Marseille, France

³ Nature +, Gembloix, Belgique

⁴ Université de Bangui, Bangui, République Centrafricaine

⁵ UNIKIS, Kisangani, République démocratique du Congo

⁶ Université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo

⁷ IRET, Libreville, Gabon

⁸ INDEFOR, Bata, Guinée-équatoriale

⁹ ENS – Université de Yaoundé I, Yaoundé, Cameroun

¹⁰ Projet PREREDD+, Yaoundé, Cameroun

Les recherches sous-jacentes à ces résultats ont reçu un financement du Fond Mondial pour l'Environnement au titre du don N° TF010038 administré par la Banque Mondiale, dans le cadre de la composante 2b du PREREDD+ « Etablissement des équations allométriques pour les types de forêts du Bassin du Congo », composante mise en œuvre par le consortium ONFI/TEREA/Nature+, grâce à l'aide logistique des entreprises Alpicam-Grumcam, CFT, CIB, Rougier Gabon, SEFCA, SICME S.A.

1 - La Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+), un enjeu de taille dans la lutte contre le changement climatique

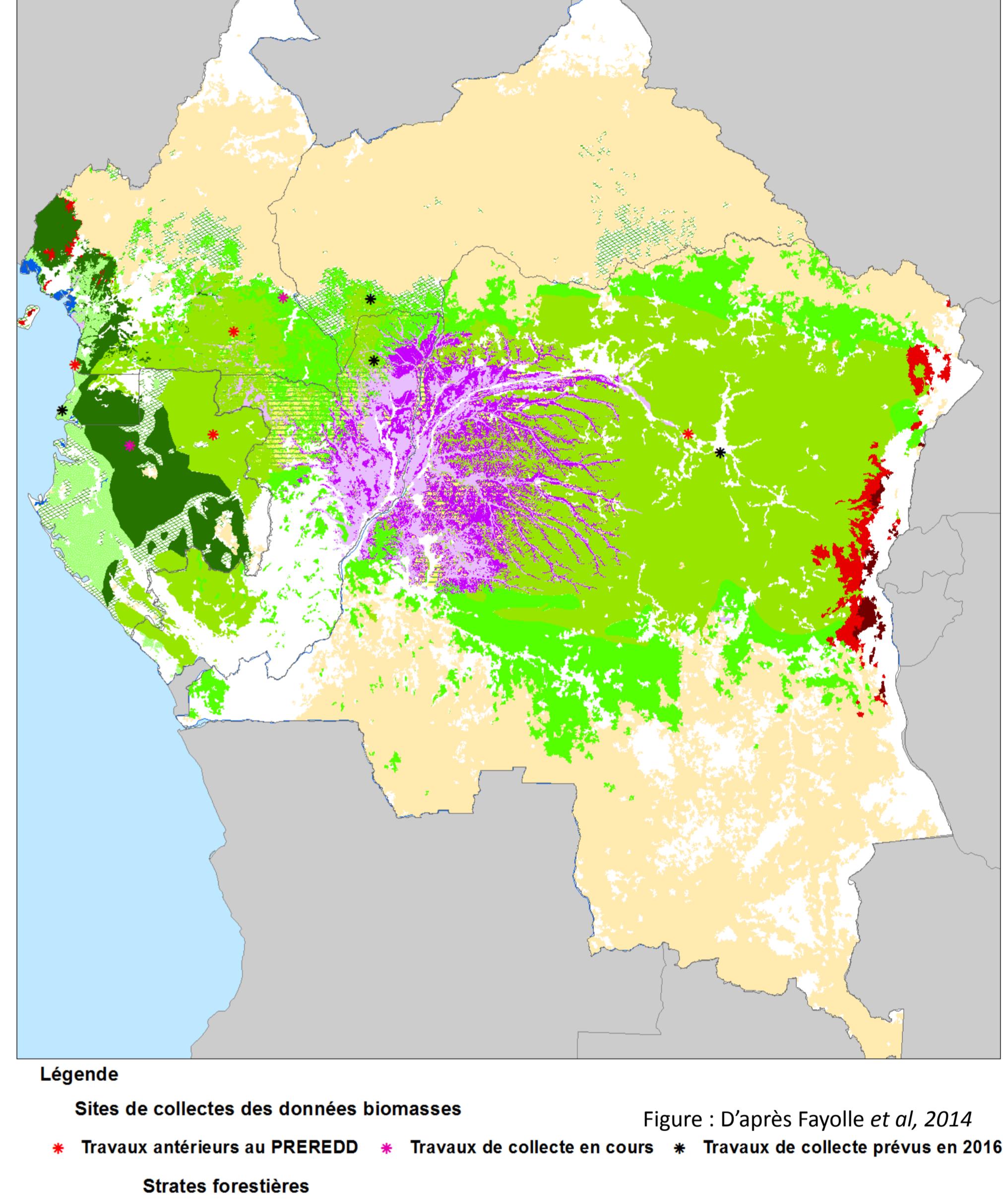
- ✓ La déforestation/dégradation des forêts représente 12 % des émissions de CO₂ de la planète (Van der Werf *et al.*, 2009).
- ✓ La déforestation en Afrique centrale s'amplifie du fait de la forte croissance démographique, des pratiques agricoles extensives et de l'insuffisance d'application des lois forestières dans la sous-région (Figure 1) (Eba'a Atyi *et al.*, 2008).
- ✓ Mise en place du mécanisme REDD+ diminuer la déforestation moyennant des compensations financières (Angelsen *et al.*, 2013).
- ✓ Nécessité d'avoir un système de Mesure, Notification et Vérification (MVN) pour estimer les stocks de carbone (Gibbs *et al.*, 2007).
- ✓ Nécessité de développer des équations allométriques de biomasse adaptées aux forêts en question (Gibbs *et al.*, 2007).



Figure 1 : Déforestation pour la mise en culture en RCA

2 - Établir des équations allométriques pour estimer la biomasse dans les forêts du bassin du Congo, une étape nécessaire pour la mise en œuvre effective du mécanisme REDD+

- ✓ Le bassin du Congo est peu fourni en équations allométriques précises et incorporant de gros arbres (Figure 2) (Loubota Panzou *et al.*, 2015).
- ✓ Si l'équation pantropicale de référence de Chave *et al.* (2014) contient 25 % d'arbres africain, sa validité n'a pas encore été testée en Afrique centrale.
- ✓ L'établissement d'un jeu de données solide dans la sous-région est donc un enjeu important.



3 - Une cartographie des types de forêts du Bassin du Congo utilisée pour stratifier l'échantillonnage

- ✓ Les équations allométriques pantropicales existantes dont la validité a été testée en Afrique sont déterminées pour trois catégories bioclimatiques (« wet », « moist » et « dry ») (Chave *et al.*, 2005).
- ✓ Malgré des variations allométriques, les forêts d'Afrique centrale font toutes parties du type « moist » (Chave *et al.*, 2005).
- ✓ Au Cameroun, Fayolle *et al* (2013) confirment la validité de l'équation de Chave *et al.* (2005) alors qu'au Gabon, Ngomanda *et al.* (2014), montrent que cette équation surestime la biomasse de 40 %.
- ✓ Pour produire des données spécifiques aux types forestiers, une stratification a été réalisée (Figure 2) à partir de cartes de végétation issues d'études floristiques ou de télédétection, d'analyses spatiales provenant de données d'inventaires forestiers et de cartes d'occupation du sol issues de la télédétection (Fayolle *et al.*, 2014).
- ✓ Six strates dans six pays différents vont être échantillonnées (Figure 2)(Bauwens & Fayolle, 2014).

4 - Un protocole standardisé de collecte des données destructives de biomasse sur le terrain et au laboratoire

- ✓ Un protocole standardisé de mesure de la biomasse aérienne totale a été élaboré. Les arbres de Ø <70 cm sont entièrement pesés. Les autres, sont partiellement cubés. Du bois est prélevé pour établir l'infradensité (Figure 3) (Bauwens & Fayolle, 2014).
- ✓ L'application du protocole et la qualité des données sont régulièrement évalués sur site par les experts du consortium ONFI/TEREA/Nature + afin d'assurer la production d'un jeu de données homogène et fiable.
- ✓ En 2017, l'Afrique centrale sera la seule région au monde à disposer d'un échantillonnage homogène de 780 arbres de 90 espèces permettant d'évaluer l'allométrie et ses variations.
- ✓ C'est déjà 140 arbres qui ont été mesurés au Cameroun et au Gabon.



Figure 3 : Un protocole standardisé de collecte des données sur le terrain et au laboratoire est appliqué sur six sites

Figure 2 : Stratification des forêts du bassin du Congo et localisation des sites de mesure de biomasse

5 - Un réseau de chercheurs d'Afrique centrale fédéré

- ✓ Les mesures et la valorisation scientifique sont réalisées par six instituts de recherches d'Afrique centrale se rencontrant régulièrement sous l'impulsion du projet PREREDD+ et du Consortium constitué des firmes ONFI/TEREA/Nature + (Figure 4).

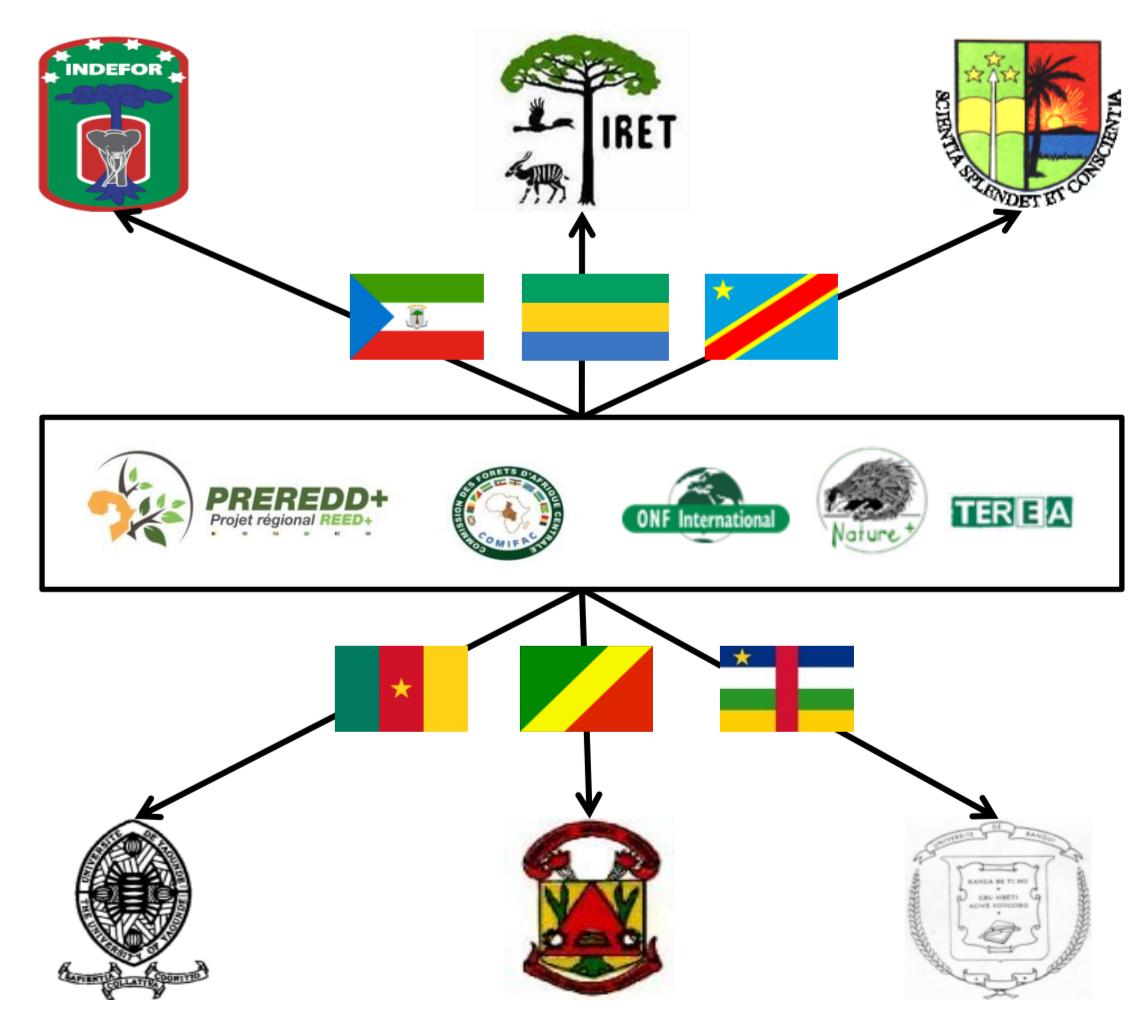


Figure 4 : Les acteurs de la réalisation des équations allométriques du bassin du Congo

- ✓ Ces travaux débouchent sur des stages de master et des thèses, créant un pool d'experts des mesures de biomasse dans la sous-région.